CLASSEMENT DES UNIVERSITÉS D'HAÏTI EN 2025 : ENTRE INSÉCURITÉ, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Le Scientifique
Volume 6
Numéro 6
Pages : 1-29
Année de publication : 2025
© Le Scientifique[1], 2025
ISSN : 3080-1788
https://lescientifique.org/volume6numero6

Résumé

Dans un contexte de crise sécuritaire et de transformations technologiques, l'objectif principal de ce classement annuel est d'évaluer les performances des universités en Haïti et vise à susciter une compétition entre les universités haïtiennes tout en les stimulant à améliorer leur enseignement supérieur, leur pratique de recherche scientifique et leur contribution sociale et développementale. Pour ce faire, la méthodologie utilisée tient compte des moteurs de recherche scientifique, des méthodes rétrospectives et d'observation systématique à travers trois (3) indicateurs – l'enseignement, la recherche scientifique et la contribution sociale et développementale – constituant la mission de l'université. Cette année, l'évaluation s'accentue sur la performance académique de 176 établissements d'enseignement supérieur (EES) reconnus par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) à partir de la dernière circulaire de 2024. Pour cette 6e édition du « *Classement des universités d'Haïti* », les résultats révèlent une forte polarisation du paysage universitaire.

Mots-clés : Classement des universités, contribution sociale, enseignement, recherche.

Abstract

In a context of security crisis and technological transformations, the main objective of this annual ranking is to evaluate the performance of universities in Haiti and consists of generating competition between Haitian universities while stimulating them to improve their higher education, their scientific research practice and their social and developmental contribution. To do this, the methodology used takes into account scientific research engines, retrospective methods and systematic observation through three (3) indicators - teaching, scientific research and social and developmental contribution - constituting the mission of the university. This year, the evaluation focuses on the academic performance of 176 higher education institutions (HEI) recognized by the Ministry of National Education and Vocational Training (MENFP) from the last circular of 2024. For this 6th edition of the "Ranking of Haitian Universities", the results reveal a strong polarization of the university landscape.

Keywords: University rankings, social contribution, teaching, research.

1. Introduction

Depuis les années 2000, les universités à travers le monde s'inscrivent dans une dynamique de compétition accrue visant la reconnaissance, l'innovation et l'attraction des meilleurs talents

[1]Créé en Haïti, le 10 novembre 2017, *Le Scientifique* intégrant « *Le Scientifique Média* », « *Groupe Le Scientifique* » et « *CRISH* » est une plateforme de recherche et de publication multidisciplinaire. Il héberge plusieurs revues scientifiques publiant des articles scientifiques originaux prenant les formes d'articles théoriques, d'articles empiriques et d'articles de synthèse. Il offre également des services de consultation en recherche, développement et gestion de projets. Courriel : info@lescientifique.org

(Angwaomaodoko, 2025 ; Altbach, Reisberg & Rumbley, 2019). Ainsi, grâce à ces engagements, certaines universités parviennent à se distinguer en devenant des références reconnues en matière de recherche, d'innovation et de développement durable. Alors que les pays à revenu faible et intermédiaire continuent de faire face à des problèmes socioéconomiques et conjoncturels récurrents (Grinin et al., 2023 ; Bolton & Georgalakis, 2022), certaines universités négligent d'investir dans des domaines stratégiques susceptibles de contribuer à la résolution structurelle des causes profondes de ces difficultés. Parmi ces domaines prioritaires, la recherche occupe une place centrale, notamment la recherche académique, scientifique et technologique.

Par ailleurs, l'analyse de plusieurs rapports et études (UNESCO, 2021 ; UNESCO, 2015) met en évidence qu'Haïti fait face à un déficit en matière de recherche, de publications scientifiques et d'innovation, ce qui limite sa capacité à produire des solutions endogènes adaptées à ses défis structurels. De 138 établissements d'enseignement supérieur (EES) reconnus en 2018, Haïti passe à 176 EES fonctionnant légalement en 2024 au lieu de 177 contrairement à ce qui a été précédemment décrit dans MENFP & DESRS (2024) et Vincent & Dona (2024). De ce nombre, quatre (4) universités sont pourvues d'écoles doctorales et disposent légalement de l'autorisation d'offrir des programmes de troisième cycle menant au grade de doctorat en 2025 à savoir l'UEH, l'ISTEAH, l'UNIQ et l'INUFOCAD (MENFP, 2025). Dans ce contexte, cette sixième édition de ce classement permet d'évaluer les performances de toutes les universités haïtiennes légalement reconnues en Haïti afin de mieux appréhender les dynamiques et contributions des établissements d'enseignement supérieur haïtien par rapport à leur mission. Aussi, convient-il de rappeler que ce classement suscite une compétition loyale entre les universités haïtiennes tout en les stimulant à améliorer leurs trois missions inoubliables qui sont *l'enseignement, la recherche scientifique et la contribution sociale et développementale* (Brundenius & Göransson, 2011). C'est dans cette logique que nous reconnaissons qu'il n'existe pas d'université sans cette trilogie, et que les indicateurs utilisés dans ce classement mettent en avant ces trois missions. Dès lors, une université qui ne priorise pas ces missions ne sera pas référencée parmi les meilleures universités. Dans cette dynamique, le terme « *université* » dans ce rapport réfère à toute institution d'enseignement supérieur (Musselin, 2022) offrant au moins un programme d'études au premier cycle (licence), ou/et au deuxième cycle (DESS, maitrise), ou/et au troisième cycle (doctorat) tel que la législation haïtienne la définit. De ce fait, il convient de se demander dans quelle mesure la priorisation des trois

missions fondamentales influence le classement des universités haïtiennes au niveau national, et quel est le positionnement actuel de ces universités dans ce classement.

Par conséquent, l'objectif de ce classement consiste à analyser dans quelle mesure la priorisation de l'enseignement, de la recherche scientifique et de la contribution sociale et développementale influence-t-elle le classement des universités haïtiennes au niveau national, et d'autre part de déterminer le positionnement actuel de ces universités dans ce classement. Dans un contexte de révolution académique, cette étude insiste sur l'importance de mesurer la performance universitaire à travers des indicateurs regroupés en trois grandes missions, considérées comme la pierre angulaire de toute université : « *l'enseignement, la recherche scientifique, et la contribution sociale et développementale* ». Ces trois axes constituent le socle de la mission noble de l'université et déterminent sa reconnaissance et son positionnement tant au niveau national qu'international. Les sections suivantes présentent la méthodologie du classement, l'analyse et la présentation des résultats, ainsi que la discussion de ces derniers, pour aboutir enfin à la conclusion.

2. Méthodologie du classement

La méthodologie adoptée pour l'élaboration de ce classement repose sur une combinaison de démarches webométriques, rétrospectives et d'observation systématique. Il s'ensuit que les méthodes webométriques permettent de mesurer la visibilité et l'impact numérique des établissements supérieurs. Quant aux méthodes rétrospectives, elles permettent d'analyser l'évolution de leurs performances au fil du temps tandis que l'observation systématique permet de comparer de manière empirique et rigoureuse leurs contributions en matière d'enseignement, de recherche scientifique et de développement social. Par conséquent, à l'instar de l'année précédente, trois indicateurs vérifiables sont retenus pour évaluer la performance des universités haïtiennes dans le cadre de ce classement annuel : « *(1) l'enseignement, (2) la recherche en termes de production et de diffusion, et (3) la contribution sociale et développementale* ». L'analyse statistique de ce classement est effectuée selon la formule de la moyenne pondérée, telle que présentée dans *La finance pour tous* (2012) :

$$Moyenne\ pondérée = \frac{X_1 \times P_1 + X_2 \times P_2 + \cdots + X_n \times P_n}{P_1 + P_2 + \cdots + P_n}$$

Chacun des indicateurs pris en compte dans ce classement est évalué en fonction de son importance relative. En plus des outils SPSS et Excel utilisés pour calculer la note moyenne de

chaque université figurant dans le rapport, *Le Scientifique* applique la formule de la moyenne pondérée suivante :

$$MP = \frac{\sum(E \times 3 + R \times 4 + C \times 2)}{NI}$$

Soit :

E = Niveau de l'enseignement

R = Niveau de recherche académique

C = Niveau de contribution sociale et développementale de l'université

NI = Nombre d'indicateurs ou de coefficients pondérés (Ex : 3+4+2)

Par conséquent, la note moyenne pondérée de chaque université correspond au quotient de la somme des valeurs pondérées des indicateurs, c'est-à-dire enseignement, recherche et contribution sociale et développementale, par la somme des coefficients (NI). Afin de mieux comprendre l'approche et la méthodologie de ce classement, les sections suivantes présentent en détail chacun des mécanismes et indicateurs utilisés.

2.1 Niveau d'enseignement d'une université

L'indicateur évaluant le niveau d'enseignement d'une université prend en compte plusieurs dimensions essentielles reflétant la qualité globale de la formation telles que le ratio professeur/étudiant et le corps professoral (qualifications, expérience et implication dans la formation), la réputation académique et la reconnaissance institutionnelle (accréditations, partenariats et nombre d'étudiants), la qualité des programmes académiques (contenu des cours et pertinence par rapport aux besoins nationaux et internationaux), les méthodes pédagogiques et l'innovation (intégration des technologies, pédagogie active et apprentissage par projet), les résultats des étudiants (taux de réussite, diplomation et insertion professionnelle), les infrastructures éducatives (bibliothèques, laboratoires et équipements pédagogiques), ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans l'enseignement et l'administration (visioconférences et bases de données en ligne). Alors que ce classement distingue clairement réputation académique et popularité, l'excellence dans ces différents aspects traduit un indice d'enseignement élevé reflétant la performance académique globale (Ka Yuk Chan & Chen, 2024 ; Lourenço & Paiva, 2024).

2.2 Niveau de recherche scientifique d'une université

L'indicateur mesurant la recherche dans une université prend en compte plusieurs dimensions clés telles que le volume et la qualité des publications scientifiques produites par

l'établissement, l'impact et la reconnaissance de ces recherches à travers les citations et l'influence dans le domaine scientifique, la vulgarisation et la diffusion des résultats auprès du grand public et des décideurs, la participation à des projets de recherche nationaux et internationaux, l'innovation et la production technologique (brevets, prototypes, solutions concrètes), de même que la pertinence des recherches par rapport aux besoins socio-économiques et scientifiques du pays. Plus précisément, l'indicateur mesurant le nombre de recherches vulgarisées et citées se réfère au nombre de recherches, articles, mémoires (de licence ou maîtrise), thèses (de doctorat) et brevets produits, publiés et cités à travers des centres et laboratoires de recherche dans des revues scientifiques et des bases de données académiques. Pour mesurer la performance des universités, *Le Scientifique* effectue des requêtes précises sur *Google Scholar* et *ScienceDirect d'Elsevier*, autant de moteurs académiques utilisés dans les classements internationaux (Gavel & Iselid, 2008 ; Service des bibliothèques de l'UQAM, 2007) indexant toutes les pages contenant littéralement le nom de l'université.

Pour mesurer l'indicateur « *Recherches vulgarisées* » dans le classement des universités haïtiennes, on commence par recenser le nombre de publications et recherches indexées sur *Google Scholar* et *ScienceDirect d'Elsevier*. Par exemple, pour connaître le nombre de fois que le terme « *Université X* » apparaît sur Google Scholar, on peut utiliser les requêtes : "*Université X*" ; "*Université X*" AND "*Sigle de l'Université X*" ; "*Université X*" AND "*Haïti*".

Cet indicateur est déterminant pour le classement, car il reflète la production scientifique et la visibilité académique de chaque université. Dans les classements traditionnels, la meilleure université obtient généralement le score maximal (100) et les autres sont notées proportionnellement à l'écart observé, souvent par la formule :

$$Z = \frac{Y \times 100}{X}$$

Ainsi, X est le nombre de publications de la meilleure université et Y celui de l'université considérée. Cependant, cette approche peut accentuer excessivement les écarts lorsque la première université a un nombre de publications très élevé pénalisant fortement les autres institutions comme dans le cas d'Haïti. Pour atténuer cet effet, on utilise la méthode logarithmique où le score est calculé comme suit :

$$Z = \frac{\log(Y+1)}{\log(X+1)} \times 100$$

Ici :

- X est le nombre de recherches de l'université la plus productive ;
- Y est le nombre de recherches de l'université évaluée ;
- Log représente le logarithme qui réduit l'impact des valeurs extrêmes.

De ce fait, la meilleure université obtient toujours 100, mais les scores des autres universités reflètent une progression plus lissée et réaliste préservant la hiérarchie sans créer d'écarts disproportionnés. Cette méthode est particulièrement utile lorsque les différences de publication entre universités sont importantes. Aussi, elle permet de mieux représenter la performance relative des institutions de taille ou de capacité de recherche diverses.

2.3 Niveau de contribution sociale et développementale d'une université

L'indicateur évaluant le niveau de contribution sociale et développementale d'une université prend en compte plusieurs dimensions reflétant son impact sur la société et le développement national avec un accent particulier sur l'entrepreneuriat universitaire. Il inclut les projets et programmes communautaires (éducatifs, sanitaires, environnementaux ou sociaux), les partenariats et collaborations avec les institutions publiques, organisations non gouvernementales (ONG), entreprises et autres universités, et aussi la formation et la sensibilisation de la population à travers des séminaires, conférences et activités de vulgarisation scientifique. Sont également prises en compte l'innovation sociale et technologique, la capacité à générer des solutions pratiques aux enjeux locaux et nationaux, et la participation aux projets socioéconomiques ou de recherche/action, y compris ceux visant à atténuer les causes du changement climatique. Au cœur de cet indicateur se trouve l'entrepreneuriat universitaire qui est considéré comme un vecteur majeur de développement. Car, les universités qui créent ou soutiennent des entreprises, appliquent les résultats de la recherche à des pratiques économiques, encouragent l'innovation et favorisent l'employabilité de leurs diplômés tout en contribuant activement au développement économique et social (Menter, 2024 ; Makai & Rámháp, 2021 ; inguillo & Thelwall, 2013). L'indicateur intègre donc à la fois la contribution directe de l'université à la société et sa capacité à transformer la recherche en opportunités économiques et sociales durables.

3. Présentation des résultats

L'enseignement supérieur en Haïti connaît depuis plusieurs décennies une croissance rapide, marquée par la multiplication des établissements universitaires publics et privés. Toutefois,

cette expansion ne s'accompagne pas toujours d'une évaluation systématique de la qualité, ce qui rend difficile l'appréciation de la performance réelle des institutions et de leur contribution au développement national. Dans ce contexte, la mise en place de ce classement annuel vise à combler ce vide en proposant des indicateurs mesurables et comparables autour de trois dimensions essentielles : l'enseignement, la recherche scientifique et la contribution sociale et développementale. Ce dispositif permet, d'une part, de rendre compte des écarts existants entre les universités haïtiennes et, d'autre part, de valoriser les institutions les plus performantes tout en stimulant celles les moins performantes à s'améliorer. Ce classement des établissements d'enseignement supérieur en Haïti propose un exercice scientifique indépendant, impartial, objectif, vérifiable, gratuit et ouvert pour fournir des informations fiables, intersectorielles, interdisciplinaires, actualisées et utiles sur les performances des universités en Haïti.

Le présent classement fournit une photographie actualisée du paysage universitaire haïtien en soulignant les forces et les faiblesses structurelles du système. Ce travail s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue en offrant aux décideurs publics, aux responsables académiques et aux étudiants un outil d'analyse et d'orientation. En mettant en évidence les universités leaders ainsi que celles qui accusent un retard, le classement contribue à nourrir le débat sur la gouvernance de l'enseignement supérieur, la valorisation de la recherche et le rôle social des institutions.

Les données analysées dans le cadre de ce classement couvrent la période allant de septembre 2024 à août 2025, ce qui permet de saisir les performances récentes et actualisées des universités haïtiennes. Pour cette édition, le Tableau 1. Classement des universités d'Haïti pour l'année 202 présente l'ordre hiérarchique des établissements d'enseignement supérieur (EES) du pays en fonction de leur importance relative. Ce tableau comporte plusieurs colonnes dont la signification a été explicitée dans la section méthodologique. La colonne 7, consacrée à la moyenne pondérée, correspond au quotient de la somme des valeurs pondérées attribuées à l'enseignement [E], à la recherche [R] et à la contribution sociale et développementale [C], divisée par la somme des coefficients (NI). Cette moyenne pondérée détermine l'ordre hiérarchique des institutions d'enseignement supérieur (IES) du pays en fonction de leur importance relative. Plus la moyenne obtenue par une université est élevée, plus son niveau de performance est considéré comme satisfaisant. À l'inverse, une moyenne plus faible traduit une performance limitée.

Tableau 1. Classement des universités d'Haïti pour l'année 2025

Rang [2025]	Universités	Niveau de l'enseignement [E×3]	Nombre de recherches vulgarisées [R×4]	Niveau de contribution sociale et développementale [C×2]	Rang 2024	Moyenne [2025]
1	Université d'État d'Haïti (UEH)	89	100	84	1	83.50
2	Université Quisqueya (UNIQ)	90	76.71	88	2	75.28
3	Institut des Sciences, des Technologies et des Etudes Avancées d'Haïti (ISTEAH)	93	52.78	90	3	67.01
4	Université Notre Dame d'Haïti (UNDH)	85	59.89	82	4	65.86
5	Ecole Supérieure d'Infotronique d'Haïti (ESIH)	82	50.44	78	5	60.37
6	Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH)	80	47.69	82	7	59.48
7	Université Episcopale d'Haïti (UNEPH)	80	47.30	80	6	58.92
8	Université Adventiste d'Haïti (UNAH)	79	41.09	69	8	53.93
9	Université de la Fondation Aristide (UNIFA)	83	26.82	84	10	52.43
10	Institut Universitaire de Formations des Cadres (INUFOCAD)	82	44.01	48	146	51.80
11	Université INUKA	85	19.34	81	12	49.44
12	Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH)	70	43.83	52	21	48.93
13	Université Lumière (UL)	80	22.44	79	17	48.78
14	Université GOC	80	23.72	72	18	47.89

15	Université Queensland (UQ)	67	38.06	60	24	47.32
16	Centre de Techniques de Planification et d'Economie Appliquée (CTPEA)	83	25.88	60	14	47.25
17	Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ)	74	35.57	54	20	47.23
18	Université Roi Henri Christophe (URHC)	70	31.78	63	23	46.31
19	Université de Port-au-Prince (UP)	62	43.83	46	9	45.33
20	Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG)	58	41.32	54	15	44.73
21	Ecole Nationale de Géologie Appliquée (ENGA)	66	38.68	46	19	44.47
22	Université Caraïbe (UC)	52	48.81	46	16	44.32
23	Université Publique du Sud aux Cayes (UPSAC)	50	47.95	49	74	43.98
24	Ecole Nationale Supérieure de Technologie (ENST) : MENFP	64	36.34	41	20	41.94
25	Université Américaine des Sciences Modernes d'Haïti (UNASMOH)	69	26.82	50	29	41.43
26	Ecole Nationale des Arts (ENARTS) : MCC	50	47.82	36	13	41.33
27	Ecole Nationale d'Administration et de Politiques Publiques (ENAPP) : Primature	76	23.72	44	11	41.09
28	Université Franco-Haïtienne du Cap-Haïtien (UFCH)	67	19.34	50	38	37.84
29	Université Anténor Firmin (UNAF)	53	30.58	48	28	37.73
30	Institut des Hautes Etudes Commerciales et Economiques (IHECE)	49	34.74	44	27	37.40
31	Université Autonome de Port-au-Prince (UNAP)	63	27.68	35	33	36.97

32	Académie Nationale Diplomatique et Consulaire (ANDC)	65	22.44	39	30	36.28
33	Ecole Nationale d'Administration Financière (ENAF) : MEF	58	31.20	31	26	36.08
34	Institut Louis Pasteur (ILP)	58	23.72	45	34	35.89
35	Université Ruben Leconte (URL)	67	19.34	40	31	35.84
36	Université Royale d'Haïti (URH)	59	23.72	43	36	35.79
37	Centre de Recherche en Finance, Informatique et Management (CREFIMA)	62	19.34	46	32	35.54
38	Centre de Formation des Enseignants du Fondamental (CFEF) : MENFP	60	24.85	37	37	35.34
39	Centre d'Etudes Diplomatiques et Internationales (CEDI)	62	11.86	59	25	35.14
40	Ecole Supérieure de Technologie d'Haïti (ESTH)	59	25.88	35	40	35.05
41	Université Jean-Price Mars (UJPM)	47	35.57	32	39	34.73
42	Université Publique du Nord-Est (UPNE)	55	19.34	49	106	34.04
43	Université Publique du Nord-Ouest à Port-de-Paix (UPNOPP)	55	23.72	40	114	33.99
44	Ecole Supérieure Catholique de Droit de Jérémie (ESCDROJ)	56	24.85	36	42	33.94
45	Université Polyvalente d'Haïti (UPH)	55	26.82	32	46	33.63
46	Institut Supérieur Technique d'Haïti (ISTH)	42	38.37	28	44	33.55
47	Université Emmaüs	55	21.00	43	45	33.50
48	Institut Haïtien de Formation en Sciences de l'Education (IHFOSED)	44	38.37	24	43	33.35
49	PAODES Université	58	24.85	29	48	33.14

50	Université Chrétienne de la Communauté de Caïman (UCCC)	47	17.37	57	41	32.45
51	Centre Universitaire Maurice Laroche (CUML)	54	25.88	28	57	32.15
52	Université Michel Nord Isaac	60	14.96	40	134	31.99
53	Université Publique de la Grand-Anse (UPGA)	47	27.68	34	58	31.97
54	Université de Technologie d'Haïti (UNITECH)	55	25.88	25	52	31.85
55	Université Publique du Bas Artibonite à Saint-Marc (UPBAS)	53	19.34	40	54	31.64
56	Université Publique des Nippes (UPNIP)	48	24.85	34	72	31.14
57	Institut de Technologie Electronique d'Haïti (ITEH)	53	22.44	30	64	30.88
58	Université Fondwa (UNIF)	55	14.96	41	49	30.69
59	Université Innovatrice d'Haïti (UNIH)	61	14.96	32	50	30.69
60	Université Nouvelle Grande-Anse (UNOGA)	57	17.37	33	55	30.65
61	Université Valparaiso (UV)	49	26.82	26	76	30.63
62	Faculté des Sciences de l'Education Regina Assumpta (FERA)	62	7.48	43	35	30.19
63	Université Providence d'Haïti (UPROH)	52	23.72	25	80	30.09
64	Université Américaine des Sciences et de Développement International (UNASDI)	60	7.48	45	UIA	29.99
65	Université Américaine des Cayes (AUC) ci-devant American University of the Caribbean.	48	22.44	33	78	29.98
66	Grand Séminaire Notre Dame (GSND)	40	34.74	20	47	29.90
67	Faculté des Sciences Appliquées (FSA)	61	14.96	28	53	29.89

68	Université Nelson Mandela (UNM)	57	14.96	33	51	29.69
69	Université de Bas Artibonite (UNIBA)	55	14.96	36	56	29.69
70	Université de la Renaissance d'Haïti (URH) ci-devant Institut Supérieur d'Administration et de Gestion (ISAG)	61	14.96	27	61	29.69
71	Collège Universitaire de Christianville (CUC)	51	21.00	29	73	29.50
72	Ecole Supérieure de Chimie (CHEMTEK)	51	14.96	40	59	29.29
73	Université Publique du Centre à Hinche et à Mirebalais (UPCHM)	52	14.96	38	62	29.19
74	Université Internationale d'Hispaniola (UNIDHI)	54	17.37	29	70	28.95
75	Institut de Formation Biblique et Théologique d'Haïti (IFBTH)	51	14.96	38	65	28.89
76	Université de Jérémie (UJ)	50	17.37	34	75	28.75
77	Université Patronale d'Haïti (UNPH)	55	14.96	31	67	28.69
78	Université Yahvé Nissi (UNYN)	56	14.96	29	68	28.59
79	Université Saint François d'Assise d'Haïti (USFAH)	57	11.86	32	60	28.24
80	Université Libre du Sud-Est	42	25.88	26	112	28.15
81	Université Joseph Lafortune (UJLF)	50	17.37	30	82	27.95
82	Centre d'Informatique de Statistique et d'Administration (CISA)	53	14.96	30	77	27.89
83	Université La Pléiade d'Haïti (UPLEH)	50	17.37	29	87	27.75
84	Ecole de Droit et de Notariat de Saint-Marc	54	11.86	34	63	27.74
85	Université du SEED International Institute of Tropical Agriculture (USITA)	48	11.86	43	66	27.74
86	Université Métropole d'Haïti (UMH)	47	19.34	29	91	27.64

87	Université de Technologies et Sciences (UTS)	53	14.96	28	79	27.49
88	Université Nobel d'Haïti (UNH)	48	17.37	30	88	27.35
89	Université Autonome Charlemagne Péralte (UNACP)	52	11.86	35	71	27.34
90	Institut Universitaire des Sciences de l'Education (IUSE/CREFI)	46	19.34	29	69	27.34
91	Institut de Formation des Cadres (IFC)	42	26.82	20	145	27.33
92	Institut de Formation Supérieure en Sciences Administratives et Appliquées (IFSA)	50	14.96	31	83	27.19
93	Centre de Management et de Productivité (CMP)	51	14.96	29	81	27.09
94	Université Alexandre Dumas (UNAD)	49	14.96	31	85	26.89
95	Université Indépendante de l'Artibonite (UIA)	46	14.96	34	86	26.59
96	Université Bellevue (UNIBEL)	46	17.37	29	99	26.55
97	Université Evangélique d'Haïti (UNEH)	43	14.96	37	92	26.29
98	Université Christ-Roi des Cayes (UCRC) ci-devant INFOJUSC	48	14.96	29	93	26.19
99	Institut International de Communication et des Relations Publiques (IICRP)	48	14.96	29	94	26.19
100	Académie des Sciences Pures et Appliquées (ASPA)	44	17.37	30	101	26.15
101	Centre Universitaire Polytechnique d'Haïti (CUPH)	44	19.34	26	110	26.14
102	Université de la Concorde / Concord University, ci-devant CCHEC-CUMES	49	14.96	27	95	26.09
103	Institut de Formation Appliquée (IFA)	47	14.96	30	96	26.09
104	Université Moderne d'Haïti (UMDH)	45	17.37	28	108	26.05

105	Académie de Formation et de Perfectionnement des Cadres (AFPEC)	41	21.00	26	128	25.90
106	Université du Grand Sud D'Haïti (UGSH)	47	14.96	29	98	25.89
107	Université Saint-Gérard (USG)	45	17.37	27	111	25.85
108	Institut de Philosophie Saint François de Salles (IPSES)	50	11.86	30	84	25.74
109	Université Mont Everest d'Haïti (UNEDH)	40	19.34	30	120	25.74
110	Université Internationale de la Caraïbe	43	19.34	25	118	25.64
111	Collège Universitaire de Roumanie (CURO)	42	21.00	23	140	25.60
112	Université La Ferrière Joseph (UFJ)	46	14.96	29	104	25.59
113	Institut Universitaire des Sciences Juridiques et de Développement Régional (INUJED)	50	11.86	29	90	25.54
114	Institut Haïtien des Sciences Administratives (IHSA)	42	19.34	26	119	25.54
115	Séminaire Théologique de l'Eglise de Dieu en Haïti (STEDH)	42	19.34	26	127	25.54
116	Université de Pétion-Ville (UNP)	47	14.96	27	105	25.49
117	Université d'Etudes Internationales (UDEI)	46	14.96	28	102	25.39
118	Université André E. Laroche (UAEL)	44	11.86	37	89	25.34
119	Université Métropolitaine Anacaona (UMA)	42	17.37	28	122	25.15
120	Institut Technique de la Côte Sud (ITCS)	43	19.34	22	125	25.04
121	Université Sainte Géneviève	41	19.34	25	136	25.04
122	Université Ponds d'Espoir d'Haïti (UPOESAH)	44	14.96	28	116	24.79
123	Info World University (IWU)	40	19.34	25	132	24.74
124	Université de Léogane (UNIVEL)	42	17.37	25	130	24.55
125	Université Atlantique d'Haïti (UNIVERSAH)	47	14.96	22	121	24.49

126	Université des Sciences Administratives et de la Santé (UNISAS)	47	11.86	28	107	24.44
127	Université Nissage Saget (UNISSA)	42	14.96	29	123	24.39
128	Université Chrétienne d'Haïti-Mission Évangélique des Gonaïves	42	11.86	35	103	24.34
129	Burnett International University (BIU)	43	14.96	26	126	24.09
130	Faculté Craan d'Haïti (FCA)	40	17.37	25	138	23.95
131	Académie Internationale des Sciences Politiques, Administratives et Stratégiques (AISPAS)	45	11.86	28	115	23.84
132	Institut Universitaire de l'Ouest (IUO)	40	14.96	28	131	23.59
133	Centre Universitaire Lumière Anacaona (CULA)	44	11.86	28	117	23.54
134	Université Les Encyclopédistes d'Haïti	42	14.96	24	135	23.39
135	Centre de Formation et de Développement Economique (CFDE)	40	14.96	27	141	23.39
136	Institut Supérieur et Universitaire Professionnalisé (ISUP-EMATECH)	41	14.96	25	137	23.29
137	Université Chrétienne Renaissance du Centre d'Haïti (UCRECH)	42	7.48	38	97	23.19
138	Institut Supérieur de Recherche et de Développement Technologique (ISRDT)	40	14.96	26	139	23.19
139	ISSEPJ University ci-devant Institut Supérieur des Sciences Economiques Politiques et Juridiques (ISSEPJ)	35	17.37	28	114	23.05
140	Université Soleil d'Haïti (USH)	42	14.96	20	143	22.59
141	Institut d'Etudes Supérieures de l'Ouest (IESO)	42	14.96	20	144	22.59

142	Séminaire de Théologie Évangélique de Port-au-Prince (STEP)	45	7.48	29	109	22.29
143	CFEF Filles de Marie PARIDAENS	40	11.86	27	124	22.14
144	Ecole Supérieure Isaac Newton (ESIN)	40	14.96	20	149	21.99
145	Centre du Savoir Universel (CSU)	40	14.96	20	150	21.99
146	Centre Universitaire de Développement Intégré (CUDI)	37	14.96	22	151	21.49
147	Université Polytechnique Notre Dame du Rosaire (UPONDRO)	42	11.86	20	142	21.34
148	Institut Universitaire de la Référence (INUREP)	35	11.86	30	147	21.24
149	Université Espoir de Calvary Chapel (UECC)	44	7.48	25	129	21.19
150	Université Intégrée de la Caraïbe (UNICA)	37	14.96	20	153	21.09
151	Centre Universitaire Moderne d'Haïti (CUMOH)	38	11.86	24	148	20.94
152	Université Edouard Jenner ci-devant ISSIJ	43	7.48	23	133	20.49
153	Centre de Conseil et de Formation aux Entreprises (CECOFE)	37	11.86	21	152	20.04
154	Institut Universitaire des Sciences (IUS)	30	14.96	20	UIA	18.99
155	Université Mission Bon Samaritain (UMBS)	30	11.86	20	UIA	17.74
156	Centre Universitaire de la Caraïbes (CUCA)	30	7.48	20	UIA	15.99
157	Ecole Paramédicale Louis Pasteur (EPLP)	30	7.48	20	UIA	15.99
158	Ecole Supérieure de Nursing Appliqué et de Technologie Médicale (ESNATECH)	30	7.48	20	UIA	15.99
159	Haiti Open University (HOU)	30	7.48	20	UIA	15.99
160	Haiti Paramédical Center (HPC)	30	7.48	20	UIA	15.99
161	Institut d'Enseignement Chrétien Siloé	30	7.48	20	UIA	15.99

162	Institut de Gestion de Gouvernance et des Études Politiques (IGGEP)	30	7.48	20	UIA	15.99
163	Institut Supérieur de Gestion d'Entreprise et d'Administration (ISGEA)	30	7.48	20	UIA	15.99
164	Institut Supérieur de Management des Politiques Publiques et de Gouvernance (ISMAPPGO)	30	7.48	20	UIA	15.99
165	Institut Supérieur de Technologie Moderne et des Sciences Administratives d'Haïti (ISTMOSAH)	30	7.48	20	UIA	15.99
166	Séminaire Théologie Nazaréen d'Haiti	30	7.48	20	UIA	15.99
167	Université des Atlantes d'Haïti (UNATH)	30	7.48	20	UIA	15.99
168	Université Jérusalem de Pignon d'Haïti (UJEPH)	30	7.48	20	UIA	15.99
169	Université Technologie Supérieure (UTS)	30	7.48	20	UIA	15.99
170	Université Thomas Sankara d'Haïti (UTSH)	30	7.48	20	UIA	15.99
171	Université du Grand Nord d'Haïti	30	7.48	20	UIA	15.99
172	Université Internationale des Sciences Modernes et Appliquées (UNISMA)	30	7.48	20	UIA	15.99
173	Université Saint Damien (USD) ci-devant INFOPAC	30	7.48	20	UIA	15.99
174	Haitian Education and Leadership Program (HELP)	N/A	N/A	N/A	154	0.00
175	Azure University (AU)	N/A	N/A	N/A	155	0.00
176	Spring Hill University (SHU)	N/A	N/A	N/A	156	0.00

UIA = Université indexée cette année

4. Analyse descriptive

Sur la base des résultats présentés au tableau (1), le classement 2025 recense 176 universités fonctionnant légalement en Haïti. Delà, le score moyen global s'établit à 34,7 points. Ce qui révèle une performance académique globalement faible avec un écart-type élevé traduisant une forte dispersion. Néanmoins, plus de 40 universités obtiennent le score minimal standardisé de 15,99. Par ailleurs, le top 5 est constitué de l'Université d'État d'Haïti (UEH, 83,50), de l'Université Quisqueya (UNIQ, 75,28), de l'Institut des Sciences, des Technologies et des Études Avancées d'Haïti (ISTEAH, 67,01), de l'Université Notre-Dame d'Haïti (UNDH, 65,86) et de l'École Supérieure d'Infotronique d'Haïti (ESIH, 60,37).

4.1 Distribution des performances

L'indicateur Enseignement (E×3) met en évidence des performances élevées pour l'ISTEAH (93), l'UNIQ (90) et l'UEH (89), concentrées dans la tranche supérieure [80-93]. En ce qui concerne l'indicateur Recherche vulgarisée (R×4) révélant une forte inégalité, l'UEH se démarque nettement avec 100 points alors que la majorité des universités se situent sous le seuil de 40. Ce qui souligne la faiblesse structurelle de la recherche nationale. En dernier lieu, l'indicateur Contribution sociale (C×2) est plus équilibré avec des scores remarquables pour l'ISTEAH (90), l'UNIQ (88), l'UEH (84), l'UNIFA (84), l'UNDH (82), l'UCNH (82), Université INUKA (81) et UNEPH (80) mais reste modeste dans la majorité des institutions privées émergentes.

4.2 Comparaison du classement de 2025 avec celui de 2024

Selon les résultats de l'analyse des données collectées, la hiérarchie reste globalement stable au sommet du classement avec l'UEH, l'UNIQ et l'ISTEAH conservant les trois premières places. Par ailleurs, certaines institutions se distinguent par des progressions particulièrement significatives dans le classement. C'est le cas de l'Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH) qui a enregistré une avancée notable en passant du 21^{e} au 12^{e} rang. De même, l'Institut Universitaire de Formation des Cadres (INUFOCAD) a réalisé une performance remarquable en s'élevant de la 146^{e} à la 10^{e} position, tandis que l'Université Publique du Nord-Ouest à Port-de-Paix (UPNOPP) a progressé du 114^{e} au 43^{e} rang. L'Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ) illustre également cette dynamique en progressant de la 20^{e} à la 17^{e} place. Ces évolutions traduisent des dynamiques institutionnelles positives et témoignent des efforts entrepris par ces établissements pour améliorer leur performance académique et sociale. En définitive, plusieurs établissements paramédicaux et confessionnels parviennent à intégrer

le classement mais leur présence demeure marquée par un maintien au seuil minimal de performance, ce qui traduit des résultats encore limités au regard des critères retenus.

4.3 Analyse corrélationnelle

Cette analyse corrélationnelle a été réalisée pour examiner les relations entre les différentes variables quantitatives étudiées. Cette méthode permet de mesurer la force et la direction des associations linéaires entre paires de variables. À la figure (1), chaque point représente une université, et les droites en pointillés illustrent la tendance générale de chaque relation.

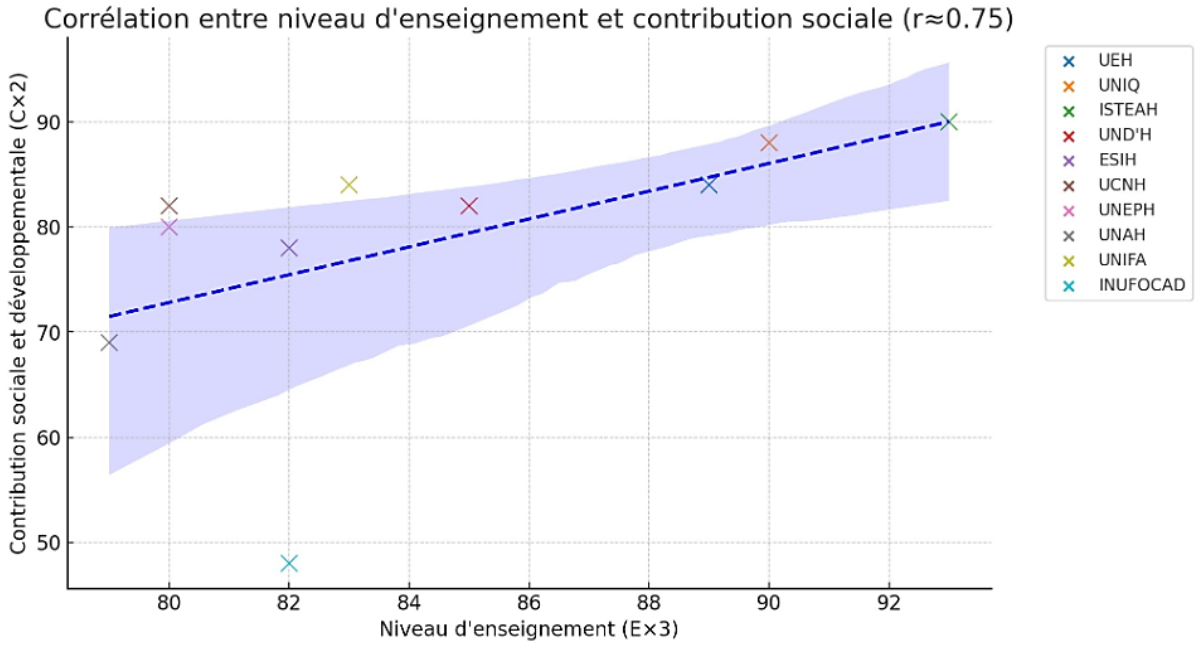

Figure 1. Corrélation entre niveau d'enseignement et contribution sociale

Eu égard aux données recueillies, il existe une corrélation positive et significative ($r \approx 0{,}75$) entre la qualité de l'enseignement et la contribution sociale des établissements universitaires. Cette relation suggère que les universités offrant un enseignement de haut niveau tendent également à jouer un rôle actif dans le développement communautaire et la promotion du bien-être social. À travers cette figure, il révèle que les universités avec un enseignement de qualité élevée contribuent fortement au développement social. L'UEH apparaît clairement en tête, influençant fortement cette corrélation. À la figure (2), il est présenté la corrélation existant entre la recherche vulgarisée et le classement global.

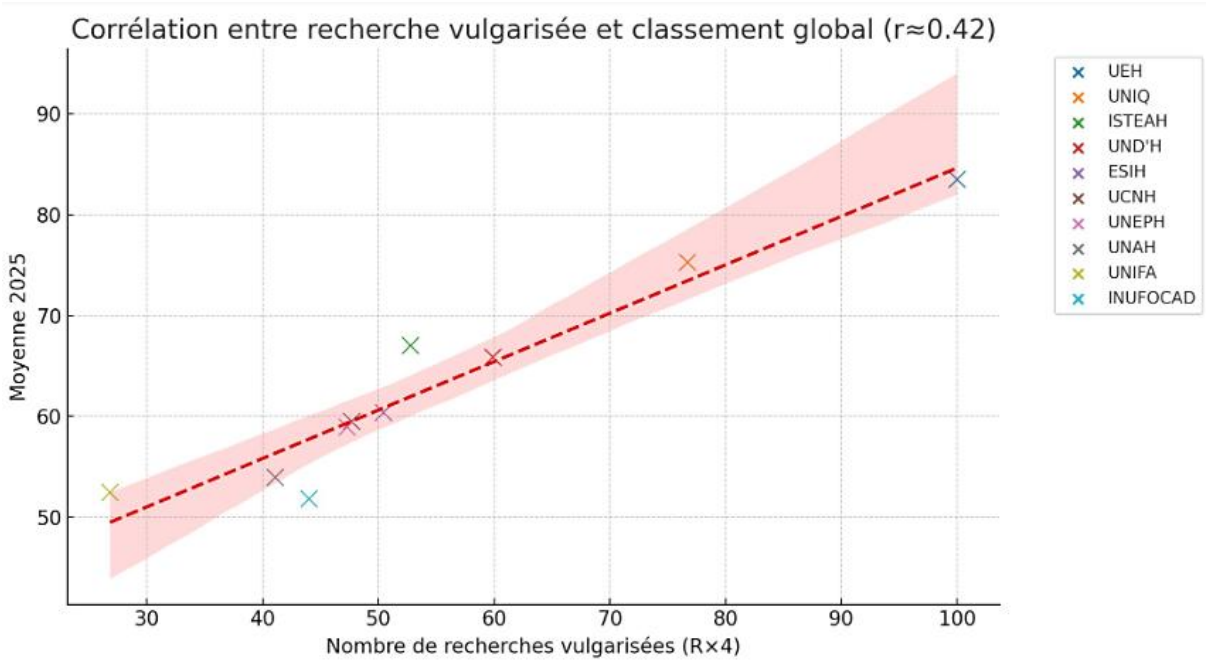

Figure 2. Corrélation entre recherche vulgarisée et classement global

La corrélation entre la production et la diffusion de la recherche vulgarisée et le positionnement dans le classement apparaît plus modeste (r ≈ 0,42), ce qui indique que la recherche demeure un facteur moins déterminant dans le classement global pour l'ensemble du système universitaire étudié. L'exception notable à cette tendance est l'Université d'État d'Haïti (UEH) dont la production scientifique semble influer davantage sur son positionnement. Par ailleurs, d'autres universités améliorent principalement leur performance à travers leur contribution sociale et leurs initiatives communautaires plutôt que par la recherche académique. La production scientifique contribue moins directement au classement, sauf pour certaines exceptions comme l'UEH.

4.4 Profil des leaders du classement

À la figure (3), les résultats révèlent que l'Université d'État d'Haïti (UEH) se distingue comme le leader incontesté du classement, bénéficiant ainsi d'un cumul de scores élevés tant en production scientifique, en niveau d'enseignement qu'en contribution sociale. Parmi les universités privées, l'UNIQ se positionne en tête, principalement en raison de sa performance remarquable dans l'indicateur du niveau d'enseignement (90), de recherche (77) et de contribution sociale (score de 88), soulignant l'importance croissante de l'impact sociétal dans l'évaluation des établissements. L'ISTEAH, quant à elle, affiche la meilleure performance dans le domaine de l'enseignement (score de 93) et grâce à son niveau de contribution sociale et développementale (score de 90). Ce qui illustre sa capacité à combiner excellence académique

et engagement communautaire. Car, le projet de création du *Pôle d'innovation du Grand Nord* (PIGraN) et de la *Cité du savoir*, mis en œuvre par l'ISTEAH, représente le plus ambitieux projet de développement social jamais entrepris par une université en Haïti et est effectivement reconnu et soutenu par le programme « *Territoire de Demain* », un label distinguant des initiatives innovantes visant à transformer les territoires ruraux en pôles de développement durable et inclusif. Enfin, les autres établissements consolident leur présence dans le top 10 grâce à un équilibre harmonieux entre l'excellence en enseignement et le développement.

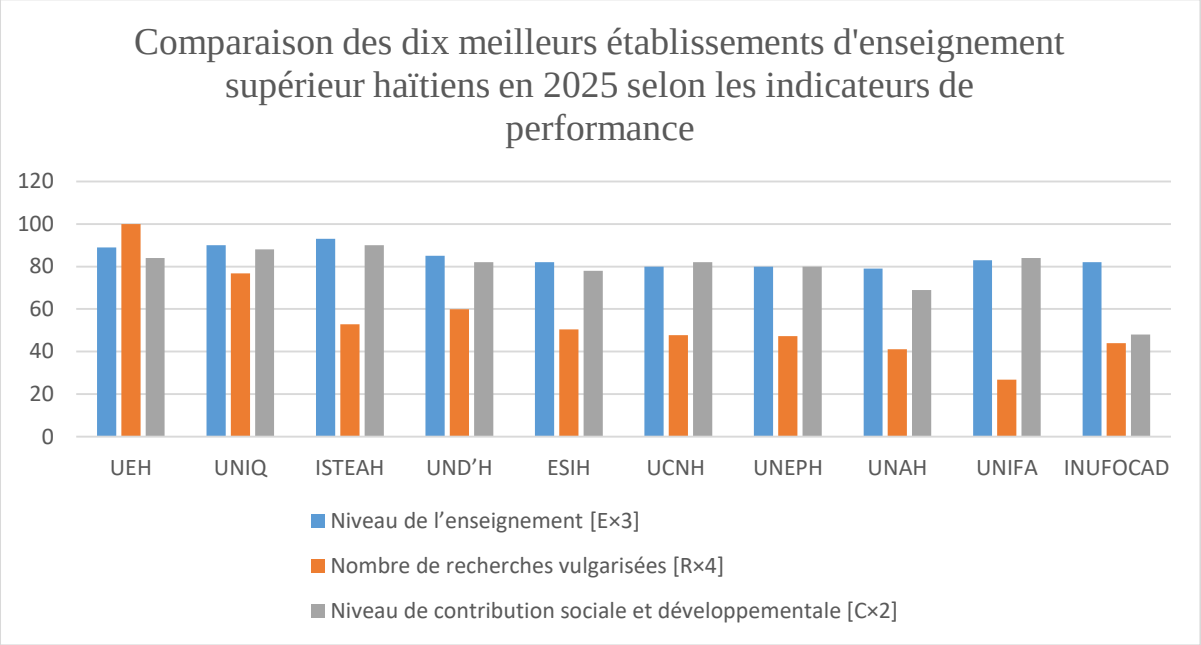

Figure 3. Comparaison des dix meilleurs établissements d'enseignement supérieur haïtiens en 2025 selon les indicateurs de performance

4.5 Tendances structurelles

Généralement, les résultats du classement indiquent une forte polarisation du paysage universitaire haïtien. Cette polarisation est caractérisée par la domination d'un noyau restreint d'institutions, essentiellement concentré dans le top 10 qui se distingue par des performances globales nettement supérieures à celles de la majorité des établissements. Cette concentration met en évidence un écart structurel important entre les universités les plus performantes et la masse des institutions dont les résultats restent modestes. Par ailleurs, la recherche scientifique demeure globalement déficitaire, près de 80 % des universités enregistrant un score inférieur à 40, ce qui souligne les limites de la production et de la diffusion scientifique dans le pays. À l'inverse, la contribution sociale constitue un levier stratégique pour les universités publiques régionales, leur permettant de renforcer leur rôle dans le développement local et de compenser partiellement leur faible visibilité scientifique.

Suite à l'analyse des données collectées entre septembre 2024 à août 2025, la figure (4) présente un panorama des vingt (20) meilleurs établissements d'enseignement supérieur (EES) sélectionnés parmi les 176 établissements ciblés par la recherche. Ces vingt EES se distinguent par leur capacité à répondre le plus efficacement à la mission trilogique et fondamentale de l'université en Haïti telle qu'évaluée à travers leur moyenne pondérée respective.

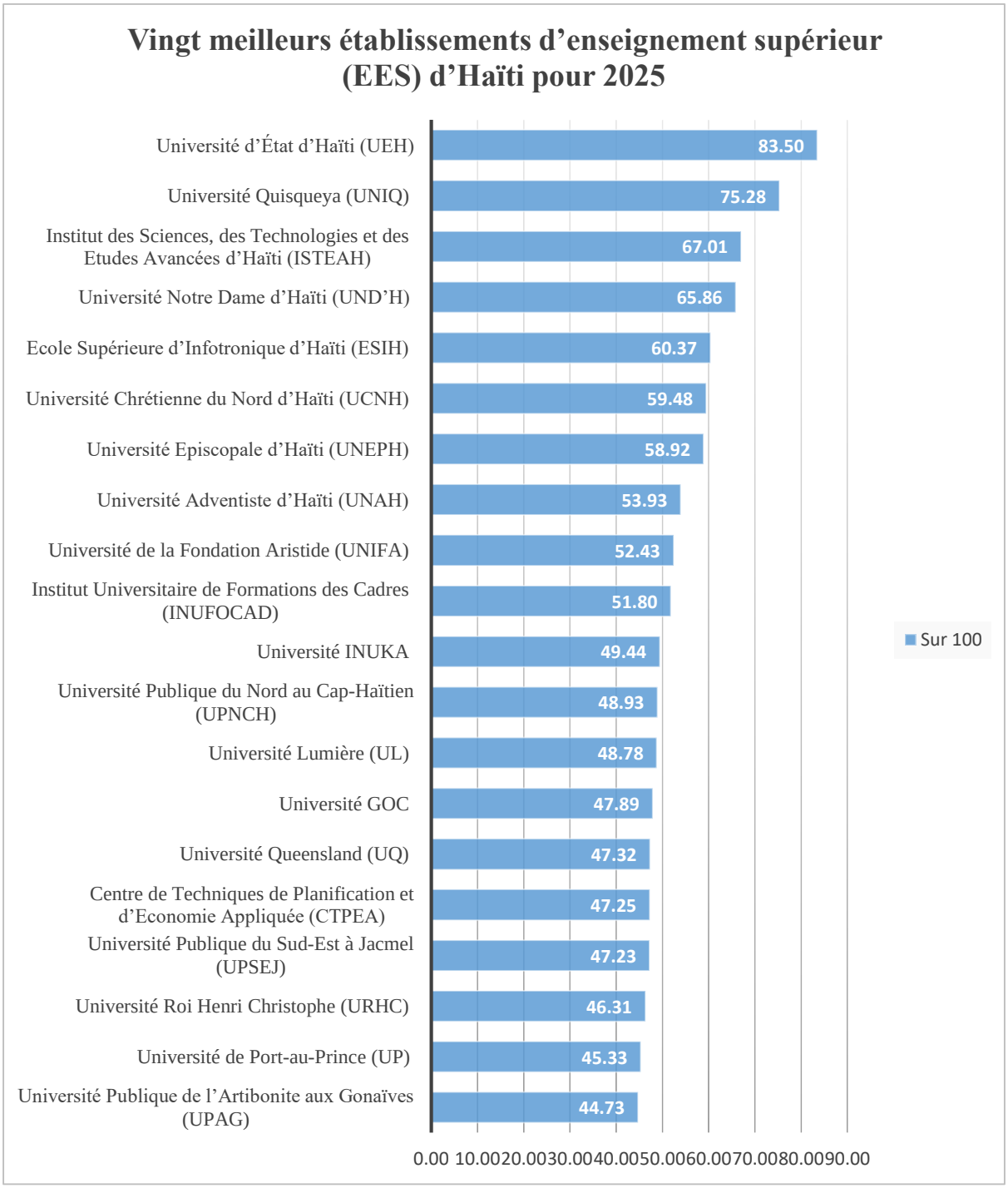

Figure 4 : Vingt meilleurs établissements d'enseignement supérieur (EES) d'Haïti pour 2025

L’analyse des résultats des vingt premières universités sur un total de 176 permet de les répartir en trois grands groupes selon leurs performances. Le premier groupe, constitué des institutions les plus performantes, comprend cinq universités dont les scores sont supérieurs à 60, en l’occurrence l’UEH (83.50), l’Université Quisqueya (75.28), l’ISTEAH (67.01), l’UNDH (65.86) et l’ESIH (60.37). Ce groupe se distingue nettement du reste par des résultats élevés traduisant une forte excellence académique. Le deuxième groupe rassemble huit universités aux scores intermédiaires situées entre 51 et 59 points, à savoir l’UCNH (59.48), l’UNEPH (58.92), l’UNAH (53.93), l’UNIFA (52.43), l’INUFOCAD (51.80), l’INUKA (49.44), l’UPNCH (48.93) et l’Université Lumière (48.78) qui présentent une compétitivité modérée mais stable. Enfin, le troisième groupe réunit les sept dernières universités du top 20, avec des scores compris entre 44 et 48, dont l’Université GOC (47.89), l’Université Queensland (47.32), le CTPEA (47.25), l’UPSEJ (47.23), l’URHC (46.31), l’Université de Port-au-Prince (45.33) et l’UPAG (44.73) qui ferment la marche avec des écarts faibles.

5. Conclusion

L’analyse des résultats du classement des institutions haïtiennes d’enseignement supérieur (IES) pour l’année 2025 met en lumière une structure fortement polarisée du paysage universitaire. De ce fait, un noyau restreint d’établissements, principalement concentré dans le top 10, domine largement en termes de performance globale. Par ailleurs, la majorité des universités présente des scores significativement plus faibles. Ce qui traduit un écart structurel marqué entre les leaders et le reste du système. Pour illustrer, l’Université d’État d’Haïti (UEH), bien que sa population estudiantine soit plus importante, se confirme comme l’institution la plus performante combinant excellence en enseignement, production scientifique et engagement social, tandis que certaines universités privées comme l’UNIQ, l’ISTEAH et l’UNDH se distinguent par leur contribution sociale élevée et l’équilibre entre enseignement et développement. D’autres établissements spécialisés telles que l’ESIH, l’UCNH, INUFOCAD et l’INUKA se démarquent par leur excellence disciplinaire. De surcroit, d’autres institutions telles que l’UNEPH, l’UNAH, l’UNIFA et l’UPNCH émergent grâce à leur équilibre entre l’enseignement et la disciplinarité.

L’analyse des composantes de la performance révèle que la recherche scientifique demeure largement déficitaire, avec près de 80 % des EES affichant un score inférieur à 40, soulignant la nécessité de renforcer la production et la diffusion scientifique pour soutenir le rayonnement académique à l’échelle nationale et internationale. À l’inverse, la contribution sociale apparaît

comme un levier stratégique, notamment pour les universités publiques régionales, leur permettant de renforcer leur rôle dans le développement local malgré des ressources limitées. La concentration géographique des meilleures institutions dans l'aire métropolitaine souligne l'importance des infrastructures, des réseaux institutionnels et de l'accessibilité aux ressources dans le positionnement académique. En revanche, des universités bien classées telles que l'ISTEAH, l'UNDH, l'UCNH, l'URHC ainsi que certaines universités publiques comme l'UPNCH, l'UPSEJ et l'UPAG contribuent à démocratiser l'accès au savoir scientifique dans les provinces.

Par conséquent, l'analyse révèle que l'enseignement demeure le facteur le plus déterminant dans le classement tandis que la recherche vulgarisée reste limitée dans la plupart des établissements. Par ailleurs, la contribution sociale et développementale constitue un levier stratégique important pour renforcer l'impact local des universités. Ces résultats suggèrent que le développement du système universitaire haïtien nécessite une approche équilibrée, combinant renforcement de l'enseignement, incitation à la recherche vulgarisée et soutien aux initiatives sociales et communautaires.

6. Recommandations

À l'issue de cette étude portant sur le classement des universités haïtiennes, plusieurs recommandations peuvent être formulées afin d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et la visibilité internationale des institutions d'enseignement supérieur en Haïti. Ces recommandations concernent à la fois les universités elles-mêmes, les cadres universitaires, ainsi que les instances publiques et privées appelées à soutenir le développement de l'enseignement supérieur en Haïti.

6.1 Renforcement de la visibilité académique et institutionnelle

Il est recommandé aux institutions d'enseignement supérieur haïtiennes de renforcer leur reconnaissance auprès des universités étrangères par le biais de partenariats, d'accords de coopération et d'échanges académiques. Aussi, la création et la mise à jour régulière de sites web institutionnels demeurent indispensables dans la mesure où ils contiennent des informations fiables, transparentes et actualisées relatives aux étudiants (effectifs annuels, nombre de diplômés par cycle), aux programmes d'études (facultés, écoles et diplômes offerts), au corps professoral (liste, grades académiques et productions scientifiques), aux projets sociaux, économiques et environnementaux réalisés, et aux entreprises ou incubateurs créés

par les universités et leurs impacts. De surcroit, l'adoption d'outils numériques tels que Moodle peut également favoriser la planification, la gestion et le suivi des cours, améliorant ainsi la qualité de l'enseignement et la visibilité académique.

6.2 Amélioration de l'offre de formation et de recherche

Face au contexte actuel marqué par une insécurité persistante qui empêche de nombreux étudiants de se rendre régulièrement en classe, les universités haïtiennes doivent impérativement diversifier et fiabiliser leurs formations en ligne. Cette adaptation favoriserait non seulement la continuité pédagogique mais également le maintien du lien académique et social dans un environnement fragile. Parallèlement, il est recommandé de créer et de renforcer des laboratoires de recherche, tout en instaurant des mécanismes permettant aux étudiants de transformer leurs travaux de fin d'études en articles scientifiques publiés dans des revues nationales et internationales. Une telle démarche contribuerait à rehausser la visibilité scientifique du pays. Les universités pourraient progressivement passer d'une logique de mémoires ou thèses classiques à des formats hybrides ou à des mémoires par articles afin d'accroître leur production scientifique et leur indexation internationale.

6.3 Renforcement du corps professoral et de la production scientifique

Le rôle du corps professoral ne doit pas se limiter à l'enseignement. Car, il inclut aussi la recherche et la publication scientifique. Les universités sont encouragées à soutenir activement leurs enseignants-chercheurs en facilitant l'accès à des fonds de recherche et en mettant en place des incitations à la publication dans des revues indexées (Q1, Q2, Q3, Q4). Par ailleurs, le renforcement du personnel académique, par le recrutement de professeurs titulaires de doctorats et de post-doctorats à temps plein, constitue un levier essentiel pour améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche.

6.4 Contribution des universités au développement durable

Les universités haïtiennes doivent s'impliquer davantage dans le développement socio-économique et politique du pays. Cela passe par la mise en œuvre de projets communautaires, environnementaux, sanitaires et éducatifs mais aussi par l'entrepreneuriat universitaire favorisant la création d'emplois et l'innovation technologique. Les institutions doivent veiller à ce que leurs recherches répondent aux besoins prioritaires de la société haïtienne et contribuent activement aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

6.5 Gouvernance et éthique académique

Depuis quelques temps, le système universitaire haïtien fait face à des problèmes éthiques. Dans cette optique, il est impératif que les universités respectent les principes éthiques, déontologiques et réglementaires liés à l'enseignement supérieur. C'est dans cette logique que les indicateurs de performance – niveau d'enseignement, recherche scientifique, contribution sociale et développementale – doivent être intégrés dans la gouvernance institutionnelle et rendus accessibles au public par transparence. Cela implique une communication claire sur les ressources pédagogiques, les infrastructures disponibles, les taux de réussite et d'insertion professionnelle, et sur les résultats de recherche.

6.6 Rôle de l'État et des partenaires institutionnels

Hormis le fonds de recherche mis en place par la Banque de la République d'Haïti (BRH), qui demeure limité dans sa portée et peu inclusif, il n'existe à ce jour aucune véritable politique nationale de recherche dans le pays. *Le Scientifique* en est un témoin direct, ne bénéficiant d'aucun appui, ni du secteur public ni du secteur privé, pour la réalisation de ses objectifs scientifiques. L'État haïtien, à travers ses politiques publiques, aussi bien que les organismes publics et privés, doivent soutenir la recherche universitaire et réduire les inégalités entre institutions. La mise en place de fonds de recherche nationaux et de mécanismes de financement compétitifs apparaît comme une condition incontournable pour stimuler l'innovation scientifique. De plus, la plateforme *Le Scientifique* intégrant « *Le Scientifique Média* », « *Groupe Le Scientifique* » et « *CRISH* », des regroupements professionnels tels que le REPUH (*Regroupement des Professeurs d'Universités d'Haïti*), des partenaires technologiques comme *Smart School* et bien d'autres encore peuvent accompagner les universités dans la transformation numérique, dans le renforcement des capacités professorales et dans la gestion académique.

6.7 Transparence et amélioration continue du classement

Enfin, pour assurer la crédibilité des futurs classements, il est nécessaire que les universités rendent accessibles en ligne des données fiables et régulièrement mises à jour. Toute institution d'enseignement supérieur qui s'estimerait lésée par les résultats peut soumettre des informations pertinentes et vérifiables, permettant ainsi une révision dans les éditions ultérieures. Cette démarche garantira un processus participatif et transparent, renforçant la

légitimité du classement et stimulant la compétitivité entre universités et en contribuant à l'accomplissement de leur mission institutionnelle.

Références

Altbach, P. G., Reisberg, L., & Rumbley, L. E. (2019). *Trends in global higher education: Tracking an academic revolution* (Vol. 22). Brill.

Angwaomaodoko, E. A. (2025). Preparing African Higher Education Institutions for the Fourth Indus-trial Revolution: The Role of Artificial Intelligence (AI) in Curriculum Development. *Path of Science*, *11*(6), 2001-2008.

BFC International. (2023). *Qu'est-ce que la mobilité internationale* ? BFC International.

Bolton, L., & Georgalakis, J. (2022). *Les répercussions socioéconomiques de la Covid-19 dans les pays à revenu faible ou intermédiaire*.

Brundenius, C. & Göransson, B. (2011). Les trois missions de l'université : synthèse des résultats du projet UniDev. L'université en transition, 353-378. DOI : https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-1-4614-1236-6_16#Sec12_16

Etzkowitz, H., & Leydesdorff, L. (1997). *Universities and the global knowledge economy. A triple helix of university-industry-government relations*. London: Pinter.

Gavel, Y. & Iselid, L. (2008), "Web of Science and Scopus: a journal title overlap study", *Online Information Review*, Vol. 32 No. 1, pp. 8-21. DOI: https://doi.org/10.1108/14684520810865958

Grinin, L., Malkov, S., & Korotayev, A. (2023). High-income and low-income countries. Toward a common goal at different speeds. In *Reconsidering the Limits to Growth: A Report to the Russian Association of the Club of Rome* (pp. 207-224). Cham: Springer International Publishing.

Ka Yuk Chan, C., & Chen, S. W. (2024). Conceptualisation of teaching excellence: an analysis of teaching excellence schemes. *Assessment & Evaluation in Higher Education*, *49*(4), 485-498.

La finance pour tous. (2012). Moyenne simple et moyenne pondérée. Consulté le 18 juin 2024 sur https://www.lafinancepourtous.com/html/IMG/pdf/modules/59_PDFmodule-SES-savoirfaire_moyenne.pdf

Lourenço, A. A., & Paiva, M. O. (2024). Academic performance of excellence: The impact of self-regulated learning and academic time management planning. *Knowledge*, *4*(2), 289-301.

Makai, A. L., & Rámháp, S. (2021). The Changing Role of Entrepreneurial Universities in the Altering Innovation Policy: Opportunities Arising from the Paradigm Change in Light of the Experience of Sz\'echenyi Istv\'an University.

Menter, M. (2024). From technological to social innovation: Toward a mission-reorientation of entrepreneurial universities. *The Journal of Technology Transfer*, *49*(1), 104-118.

Minguillo, D., & Thelwall, M. (2013). The entrepreneurial role of the University: a link analysis of York Science Park.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP). (2025, 19 août). *Circulaire No C-11:2580*.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) & Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS). (2024). *Liste des Institutions Privées et Publiques d'Enseignement Supérieur (IES) reconnues en Haïti*.

Musselin, C. (2022). Université. *La société qui vient 2022*, 490-506.

Service des bibliothèques de l'UQAM. (2007). *La recherche dans Google et Google Scholar : exemples de requêtes*. InfoSphère.

UNESCO. (2015). *Rapport de l'UNESCO sur la science : Vers 2023*. Éditions UNESCO.

UNESCO. (2021). *Dépenses consacrées à la recherche par pays, en pourcentage du PIB (1996–2018)*. UNESCO.

Vincent, M. D., & Dona, R. (2024). Les institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti de 2018 à 2024 : Analyses statistiques, catégorisation géographique et perspectives. *Revue Haïtienne des Sciences Sociales et Humaines*, 1(6), 101-120. Consulté sur https://www.lescientifique.org/rhsshvolume1numero6

AVEC LA COLLABORATION DES ÉDITEURS ET ÉDITRICES SUIVANT.E.S :

PRÉNOM ET NOM	CHAMP D'EXPERTISE
Marc-Donald VINCENT	Sciences agricoles, gestion, gestion de projets et gestion territoriale
Rochelyn DONA	Sciences agricoles et entomologie
Estaniel GRAVÉUS	Droit, philosophie, économie du développement, microfinance et crédit communautaire
Pierreman-Fils PIERRE	Génie civil et génie des ressources hydriques
Sadrack ORDENA	Droit, psychopédagogie et gestion des systèmes éducatifs
John-Kerry ÉTIENNE	Mathématiques pures et finance d'entreprise
Olange PIERRE	Économie, administration des affaires et gestion des collectivités territoriales
Stephanie PETIT-FRERE	Soins infirmiers et santé publique et communautaire
Marc-Méland VINCENT	Sociologie et logistique
Michel ÉTIENNE	Gestion, ingénierie du développement local, administration des affaires, comptabilité et fiscalité d'entreprise
Lina JOSEPH CHARLES	Sciences agronomiques et gestion de projets
Ernida Ernte COSSIER	Soins infirmiers et droit
Yliomar LAGREDELLE	Économie, fiscalité municipale, économie du développement

Citation APA :

Vincent, M. D., Dona, R., Gravéus, E., Pierre, P. F., Ordena, S., Étienne, J. K., Pierre, O., Petit-Frère, S., Vincent, M. M., Étienne, M., Joseph Charles, L., Cossier, E. E., & Lagredelle, Y. (2025). Classement des universités d'Haïti en 2025 : entre insécurité, technologie et innovation. *Le Scientifique*, 6(6), 1-29. Consulté sur https://lescientifique.org/volume6numero6

© *Le Scientifique*, 2025

Milot, Haïti